



ECOLE DE MUSIQUE DE LEMPDES

REGLEMENT ET TARIFS ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

"Le Conseil départemental du Puy de Dôme soutient l'enseignement musical dans tous les territoires"

1.2 - TARIFS MENSUELS LEMPDAIS PREMIER CYCLE (sensibilisation – 1^{ère} année – 2^{ème} année – 3^{ème} année – 4^{ème} année)

LEMPDAIS	tarif 1 < 500 €	tarif 2 de 501 à 700 €	tarif 3 de 701 à 950 €	tarif 4 de 951 à 1200 €	tarif 5 de 1201 à 1500 €	tarif 6 de 1501 à 1800 €	tarif 7 de 1801 à 2100 €	tarif 8 de 2101 à 2400 €	tarif 9 > 2401 €
Cours collectifs 1 heure par semaine	6.66 €	9.36 €	11.96 €	13.94 €	15.92 €	18.52 €	21.12 €	24.25 €	31.01 €
Cours individuels ½ heure par semaine	10.30 €	13.94 €	17.37 €	20.39 €	23.09 €	26.73 €	30.27 €	34.65 €	38.39 €
Cours individuels ¾ d'heure par semaine	15.29 €	20.60 €	25.91 €	30.27 €	34.54 €	39.85 €	45.05 €	51.40 €	57.02 €
Cours individuels 1 heure par semaine	20.19 €	27.37 €	34.33 €	39.22 €	45.68 €	52.86 €	60.03 €	67.21 €	75.75 €
Forfait 1 heure de cours collectif FM + 1/2 heure de cours individuel	14.05 €	18.52 €	22.99 €	28.19 €	30.47 €	34.96 €	39.43 €	45.16 €	51.40 €
Forfait 1 heure de cours collectif FM + 3/4 d'heure de cours individuel	17.79 €	23.31 €	28.71 €	33.50 €	38.08 €	43.49 €	49.00 €	49.22 €	54.72 €
Forfait 1 heure de cours collectif FM + 1 heure de cours individuel	21.64 €	27.99 €	34.44 €	40.16 €	45.57 €	51.08 €	58.58 €	58.99 €	65.55 €

1.2 - TARIFS MENSUELS LEMPDAIS SECOND CYCLE (1^{ère} année – 2^{ème} année – 3^{ème} année – 4^{ème} année)

LEMPDAIS	tarif 1 < 500 €	tarif 2 de 501 à 700 €	tarif 3 de 701 à 950 €	tarif 4 de 951 à 1200 €	tarif 5 de 1201 à 1500 €	tarif 6 de 1501 à 1800 €	tarif 7 de 1801 à 2100 €	tarif 8 de 2101 à 2400 €	tarif 9 > 2401 €
Cours collectifs 1 heure par semaine	10.09 €	14.36 €	18.41 €	21.43 €	24.35 €	28.51 €	32.67 €	37.56 €	47.96 €
Cours individuels ½ heure par semaine	15.81 €	21.43 €	26.95 €	31.42 €	35.79 €	41.30 €	46.92 €	53.68 €	59.40 €
Cours individuels ¾ d'heure par semaine	23.61 €	31.83 €	40.16 €	46.92 €	53.58 €	65.13 €	70.02 €	79.91 €	88.64 €
Cours individuels 1 heure par semaine	31.21 €	42.24 €	53.38 €	62.32 €	71.06 €	82.19 €	93.22 €	104.36 €	117.67 €
Forfait 1 heure de cours collectif FM + 1/2 heure de cours individuel	21.64 €	28.51 €	35.58 €	43.80 €	47.24 €	54.20 €	61.18 €	69.71 €	79.39 €
Forfait 1 heure de cours collectif FM + 3/4 d'heure de cours individuel	27.47 €	36.00 €	44.42 €	51.82 €	59.10 €	67.63 €	76.05 €	76.37 €	84.89 €
Forfait 1 heure de cours collectif FM + 1 heure de cours individuel	33.50 €	43.38 €	53.48 €	62.19 €	71.06 €	81.05 €	91.04 €	91.66 €	101.86 €

2 - TARIFS MENSUELS EXTERIEURS

EXTERIEURS	tarif 1 < 500 €	tarif 2 de 501 à 700 €	tarif 3 de 701 à 950 €	tarif 4 de 951 à 1200 €	tarif 5 de 1201 à 1500 €	tarif 6 de 1501 à 1800 €	tarif 7 de 1801 à 2100 €	tarif 8 de 2101 à 2400 €	tarif 9 > 2401 €
Cours collectifs 1 heure par semaine	15.81 €	22.68 €	29.13 €	33.92 €	38.70 €	45.36 €	51.92 €	59.62 €	76.27 €
Cours individuels ½ heure par semaine	25.07 €	33.92 €	42.76 €	49.94 €	57.02 €	65.75 €	74.70 €	85.41 €	94.68 €
Cours individuels ¾ d'heure par semaine	37.45 €	50.66 €	63.98 €	74.70 €	85.41 €	98.52 €	111.84 €	127.55 €	141.49 €
Cours individuels 1 heure par semaine	49.62 €	67.31 €	85.00 €	99.46 €	113.51 €	131.19 €	148.78 €	166.57 €	187.79 €
Forfait 1 heure de cours collectif FM + 1/2 heure de cours individuel	34.33 €	45.36 €	56.60 €	69.71 €	75.23 €	86.56 €	97.59 €	111.22 €	126.72 €
Forfait 1 heure de cours collectif FM + 3/4 d'heure de cours individuel	43.70 €	57.32 €	70.85 €	82.61 €	94.26 €	107.89 €	121.41 €	121.93 €	135.57 €
Forfait 1 heure de cours collectif FM + 1 heure de cours individuel	53.38 €	69.19 €	85.21 €	99.26 €	113.40 €	129.33 €	145.34 €	146.59 €	162.62 €

3 - TARIFS MENSUELS SI PARTICIPATION ORCHESTRES D'APPLICATION

Les tarifs mensuels appliqués aux membres de l'orchestre à cordes et de l'orchestre d'harmonie sont ceux des tarifs Lempdais premier cycle.

Idem LEMPDAIS	tarif 1 < 500 €	tarif 2 de 501 à 700 €	tarif 3 de 701 à 950 €	tarif 4 de 951 à 1200 €	tarif 5 de 1201 à 1500 €	tarif 6 de 1501 à 1800 €	tarif 7 de 1801 à 2100 €	tarif 8 de 2101 à 2400 €	tarif 9 > 2401 €
Cours collectifs 1 heure par semaine	6.66 €	9.36 €	11.96 €	13.94 €	15.92 €	18.52 €	21.12 €	24.25 €	31.01 €
Cours individuels ½ heure par semaine	10.30 €	13.94 €	17.37 €	20.39 €	23.09 €	26.73 €	30.27 €	34.65 €	38.39 €
Cours individuels ¾ d'heure par semaine	15.29 €	20.60 €	25.91 €	30.27 €	34.54 €	39.85 €	45.05 €	51.40 €	57.02 €
Cours individuels 1 heure par semaine	20.19 €	27.37 €	34.33 €	39.22 €	45.68 €	52.86 €	60.03 €	67.21 €	75.75 €
Forfait 1 heure de cours collectif FM + 1/2 heure de cours individuel	14.05 €	18.52 €	22.99 €	28.19 €	30.47 €	34.96 €	39.43 €	45.16 €	51.40 €
Forfait 1 heure de cours collectif FM + 3/4 d'heure de cours individuel	17.79 €	23.31 €	28.71 €	33.50 €	38.08 €	43.49 €	49.00 €	49.22 €	54.72 €
Forfait 1 heure de cours collectif FM + 1 heure de cours individuel	21.64 €	27.99 €	34.44 €	40.16 €	45.57 €	51.08 €	58.58 €	58.99 €	65.55 €

4 - AUTRES TARIFS ANNUELS

Droit d'inscription pour tout musicien participant à un ensemble et ne prenant aucun cours	2025/2026	26.00 €
---	-----------	----------------

5 - REGLEMENT CONCERNANT LA FACTURATION AINSI QUE LE PAIEMENT

Modalités de calcul du quotient familial

La commune se réfère aux Quotients Familiaux établis par la CAF (ou la MSA identiques).

Ces coefficients sont fournis aux allocataires 2 fois par an et reposent sur une méthode rigoureuse.

Si la personne ne possède pas de Quotient Familial, nos services, à l'aide de la « calculatrice CAF », établiront ce Quotient Familial moyennant la fourniture des pièces justificatives.

Si la personne refuse de communiquer ces éléments, elle se verra appliquée le tarif de la tranche la plus élevée, soit T9.

Bénéficiaires du tarif Lempdais

Toute personne domiciliée à Lempdes.

Il est proposé d'appliquer ces grilles de tarifs pour les agents de la commune et du Centre Communal d'Action Sociale et leurs enfants domiciliés hors de Lempdes.

Il est également proposé d'appliquer la grille de tarifs second cycle pour les élèves envoyés par les écoles de musique de Pont du Château et d'Aulnat dès lors que l'instrument n'est pas enseigné dans leurs écoles.

De même, les personnes et usagers qui, bien que non domiciliés sur la commune, sont contribuables à Lempdes au regard de la taxe sur le foncier bâti, se verront appliquer le tarif des Lempdais.

En cas de déménagement en cours d'année scolaire, le tarif Lempdais continuera d'être appliqué jusqu'au mois de juin.

Modalités de facturation et de paiement

Le démarrage des cours est prévu la semaine du 7 septembre 2026, une facturation sera donc effectuée pour la période du 7 au 30 septembre 2026.

Pour le paiement des cours, **TOUT TRIMESTRE COMMENCE EST DU EN TOTALITE**. Ce paiement sera mensuel et les factures seront établies en fin de mois. La facturation des cours correspond à un « forfait » mensuel.

Les élèves pratiquant deux instruments auront une facturation séparée pour le deuxième instrument (instrument seul).

TOUT ABANDON DE COURS NE PEUT SE FAIRE QU'EN FIN DE TRIMESTRE. Il doit obligatoirement être signalé au professeur et précédé d'un courrier envoyé en Mairie.

Les cours non dispensés par les professeurs de l'Ecole et non récupérés du fait de l'établissement seront décomptés de la manière suivante :

* Si annulation inférieur ou égale à une fois par trimestre, pas de déduction.

* Si annulation supérieure à une fois par trimestre, mise en place d'une déduction proratisée, avec une régularisation lors du dernier mois du trimestre. En cas d'une inscription au forfait, la solution la plus avantageuse pour l'usager sera appliquée.

En cas d'absence de l'élève, **égale ou supérieure à 3 semaines, pour raison de santé**, les heures de cours non effectuées ne seront pas facturées (uniquement sur présentation du certificat médical).

L'Ecole de Musique fonctionne comme les établissements scolaires. Aucun cours ne sera, en principe, donné durant les périodes de vacances.

Location-Caution Instruments

	tarif 1 < 500 €	tarif 2 de 501 à 700 €	tarif 3 de 701 à 950 €	tarif 4 de 951 à 1200 €	tarif 5 de 1201 à 1500 €	tarif 6 de 1501 à 1800 €	tarif 7 de 1801 à 2100 €	tarif 8 de 2101 à 2400 €	tarif 9 > 2401 €
Lempdais	42.00 €	52.00 €	62.00 €	73.00 €	84.00 €	94.00 €	104.00 €	113.00 €	123.00 €
Extérieurs	67.00 €	84.00 €	100.00 €	116.00 €	132.00 €	150.00 €	166.00 €	181.00 €	196.00 €
Caution	160 €	160 €	160 €	160 €	160 €	160 €	160 €	160 €	160 €

Une caution sera encaissée puis remboursée à la restitution de l'instrument.

Le Maire,



Joël Michel Derré

ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE DE LEMPDES 16, Place Charles de Gaulle 63370 LEMPDES

Tél : 04.73.61.78.95 ecoledemusique@mairie-lempdes.fr

HORAIRE D'OUVERTURE : Mardi et Mercredi 8h30–12h00 et 13h30–17h00 Vendredi 13h30–17h00